

REMEDE SPECIFIQUE

Pour guerir ſeurement les Pleureſies, donné au Public par ordre de S. A. R. Monſeigneur le Duc d'Orleans Regent du Royaume, pour les Hôpitaux du Roy.

Par le Sieur VVagret Conſeiller du Roy, Medecin ordinaire de Sa Majeſté & de ſes Hôpitaux à Valenciennes.



Sur l'Imprimé, A PARIS.

A AIX, Chez JOSEPH DAVID, Imprimeur-Libraire ordinaire du Roy, du Pays & de la Ville 7119.

1719



REMEDE SPECIFIQUE

Pour guerir ſeurement les Pleureſies, donné au Public par ordre de S. A. R. Monſeigneur le Duc d'Orleans Regent du Royaume, pour les Hôpitaux du Roy.

PRENEZ de la raclure de Corne de Cerf, quatre onces.
Ecorce de la racine de Bardane, deux onces.
Bois & Ecorce de Guayac, demi-once.
Salſepareille, deux onces.
Squine, demi-once.
Saſſafras, deux dragmes.

Faites boüillir le tout dans quatre pintes d'eau de fontaine, meſure de Paris, dans un vaiſſeau bien bouché, que l'on reduira à trois pintes, puis vous jetterez dans la liqueur
Quinquina bien choiſi & groſſierement pulveriſé, une once & demie.
Racine de Regliſſe raclée, une once & demie.

Vous remettrez vôtre vaiſſeau ſur le feu, pour faire boüillir le tout enſemble trois à quatre boüillons; ſur chaque pinte de liqueur vous

mettrez deux onces d'eau-de-vie ; mais il ne faut la mettre qu'après qu'on aura passé la liqueur & immediatement avant d'envoyer le remede au malade.

Maniere de se servir dudit Remede.

Un Pleuretique ordinaire d'un âge mediocre, de bonne constitution, qui n'a ni vomissement ni cours de ventre, soit que la Pleuresie soit vraye ou fausse, ou que ce soit la Peripneumonie, estant dans les quatre à cinq premiers jours de la maladie, il faut le faire saigner du bras au premier instant qu'il se presente, en cas qu'il ne l'ait pas esté déja suffisamment, le mettre à la diette de cinq boüillons en vingt-quatre heures, & aussitôt après la premiere saignée, il faut luy faire prendre un verre du Remede, contenant quatre onces ou environ, ce qu'il faut continuer dans l'intervale des boüillons, en telle sorte qu'en vingt-quatre heures de temps il en ait pris une bouteille d'une pinte, ayant soin de faire chauffer le remede avant le donner : sa boisson ordinaire sera la ptisanne commune.

Si la fievre est très-violente & l'oppression forte, il faut réiterer la saignée du bras le même jour, sans discontinuer le remede ; il faut même que les saignées soient telles, qu'elles puissent procurer une évacuation qui desemplisse les vaisseaux, fasse diminuer la fermentation du sang & la dilatation des arteres & des veines : le lendemain on fera la saignée du pied, ensuite on laissera agir le Remede.

Il arrive assez souvent & presque toûjours, que la fievre & la douleur cessent entierement à la fin des deux premiers jours, quelquefois même plûtôt, ou tout au moins l'une & l'autre diminuent si fort que le malade en est très soulagé.

Dès que la fievre & la douleur de côté ont cessé tout à fait, on discontinuë de faire donner le remede ; mais pour peu qu'il y ait encore quelque apparence de l'une ou de l'autre, on le doit continuer jusqu'au troisiéme, quatriéme & cinquiéme jour : Il n'est jamais arrivé que l'on ait passé le cinquiéme jour sans voir le malade gueri.

Quoyqu'il ne faille que deux ou trois saignées pour guerir cette maladie, cependant si une douleur de teste survenoit, ou si elle continuoit après les trois premieres saignées, ou même si la fievre & la douleur de côté n'estoient pas entierement dissipées, il faut avoir recours à une seconde saignée du pied.

Les ſaignées du pied ſont très-neceſſaires dans cette maladie ; On commence toûjours par celle du bras, mais lorſqu'on en a fait une du pied, & que l'on juge qu'il en faut encore une autre, il faut la faire du pied & nullement du bras.

Que le malade ſoit conſtipé, ou qu'il aille à la ſelle journellement, cela ne change rien pour la continuation du remede ; s'il eſt conſtipé, on peut luy faire recevoir un lavement fort ſimple, mais s'il va tous les jours à la ſelle, il faut le laiſſer en repos.

Lorſque les malades ſont entierement gueris, & qu'ils ont repris un peu de forces, ce qui arrive ordinairement vers le huit ou neuviéme jour, on les purge avec une medecine fort douce, comme la caſſe, la manne, &c.

Les temperamens n'eſtant point égaux, on voit très-ſouvent que ce qui fait du bien à l'un, fait du mal à l'autre, il s'eſt même trouvé des perſonnes en qui les remedes les mieux faiſans ont produit des effets ſi bizarres, qu'elles ont eſté obligées de les abandonner : Il n'en eſt pas de même du Remede antipleuretique, il n'a jamais produit aucun mauvais effet : Il eſt vray pourtant que parmi le grand nombre de ceux qui l'ont pris, il s'en eſt trouvé un ou deux qui l'ont ſenti un peu de temps dans l'eſtomach, mais cela n'a pas duré plus d'un heure, & dès que l'on s'en eſt apperçû, on a diminué la doſe, qu'ils ont continué de prendre en moindre quantité ; Enſorte qu'on leur en a fait prendre une bouteille en trente-ſix heures, au lieu de la prendre en vingt-quatre heures, & ils en ont reſſenti le même ſoulagement.

Lorſqu'un Pleuretique ſe preſente après le cinquiéme jour de la maladie, ſuppoſé que les ſaignées ayent eſté faites, car ſi on ne les a pas faites, il faut du moins luy en faire une ou deux ; c'eſt-à-dire une du bras & l'autre du pied ſans perdre de temps ; il faut enſuite luy faire prendre le Remede à double doſe ; c'eſt-à-dire qu'en douze heures de temps il faudra qu'il prenne la premiere bouteille, & pour celles qu'il devra prendre dans la ſuite, il ſuffira de les luy donner à l'ordinaire ; c'eſt-à-dire une bouteille en vingt-quatre heures.

Dans les Pleureſies accompagnées de vomiſſemens ou de cours de ventre, ordinairement on ne fait pas de ſaignée, à moins que le cours de ventre ne ſoit recent & le pouls plein ; En ce cas on peut faire une ou deux ſaignées & donner d'abord le Remede ; il arrêtera le vomiſſement, le cours de ventre, la fievre & la douleur.

Il eſt arrivé deux ou trois fois que tous les ſymptomes de la Pleureſie ayant ceſſé pendant ſept à huit jours, & que le malade ſe croyant en parfaite ſanté, & ayant mangé plus qu'on ne doit faire en convaleſcence, il s'eſt trouvé tout à coup pris de la fievre continuë avec des redoublemens, & quelques fois avec des ſymptomes de fievre maligne, cependant ſans aucune douleur de côté, ni oppreſſion de poitrine, ni par conſequent aucune marque de Pleureſie : Dans ces cas on a traité ces ſortes de malades de la maladie actuelle, ſans avoir égard à la Pleureſie dont ils avoient été attaquez precedemment, & ils ont été gueris. Il en faut toûjours uſer ainſi en pareille rencontre, car n'y ayant que la douleur de coſté qui caracteriſe la Pleureſie, & cette douleur eſtant diſſipée, il ne faut pas traiter ces malades en Pleuretiques.

On traite les enfans Pleuretiques & les perſonnes avancées en âge avec le même remede, & on le donne aux vieillards en même quantité qu'à ceux d'un âge mediocre, avec cette difference qu'aux enfans depuis cinq à ſix ans juſqu'à onze, il ne faut donner que le quart de la doſe, & depuis douze juſqu'à vingt-cinq on ne doit leur en donner que la moitié; c'eſt-à-dire une chopine en vingt-quatre heures.

On ne marque pas la quantité de ſaignées que l'on doit faire aux uns & aux autres, il faut que ce ſoit la prudence du Medecin qui les regle; attendu qu'il y a des perſonnes âgées qui ſont plus en eſtat de ſoûtenir les ſaignees que de jeunes gens, & que ce ſeroit un crime d'en faire à d'autres qui n'ont qu'un ſang ſereux, denüé de principes. Il faut ſaigner ceux qui ont le pouls fort, plein & dur, il faut même que les ſaignées ſoient un peu fortes, afin que le ſang, qui par la grande fermentation dilate les vaiſſeaux, puiſſe en perdant une partie de ſa maſſe, trouver dans les vaiſſeaux plus de facilité à circuler : Il faut auſſi que les premieres ſaignées ſoient faites promptement & le plûtôt que faire ſe pourra.

Quoyque l'on n'ait pratiqué au plus que quatre ſaignées dans cette maladie, cependant s'il ſe rencontroit des ſujets pletoriques qui ne fuſſent pas tout-à-fait ſoulagez, & que l'oppreſſion de poitrine continüât encore, on pourroit alors réïterer quelques ſaignées.

On ne fait pas de ſaignée aux hydropiques, ſoit que l'hydropiſie ſoit univerſelle, ſoit qu'elle ſoit particuliere; cependant dans l'un & l'autre cas, ſi les malades ſe trouvent attaquez de la Pleureſie, ils prendront le remede comme ceux qui ont eſté ſaignez, & il operera la même gueriſon.

Il en eſt de même à l'égard des enfans, qui ont plus de ſang à la verité que les vieillards, mais la quantité qu'il y en a dans leurs corps n'étant pas grande, il faut agir avec prudence, & ne leur en ôter que ce qu'il faut pour que le remede puiſſe agir en eux avec ſuccés.

Si les femmes enceintes ſon attaquées de la Pleureſie, en quelque temps qu'elles ſoient de leur groſſeſſe on peut les faire ſaigner une ou deux fois, mais toûjours du bras & jamais du pied, on commencera à leur faire prendre le remede d'abord après la premiere ſaignée.

Il faut traiter les filles de la même maniere que les hommes & ſi elles étoient reglées dans le même temps qu'elles auroient la Pleureſie, on doit examiner la nature de leurs regles : ſi l'écoulement du ſang qui ſe fait alors eſt plus abondant que de coûtume & qu'il approche de la perte de ſang, il ne faut pas faire de ſaignée; mais ſi les regles ſont ordinaires, comme elles ne ſuffiſent pas pour appaiſer la fermentation de la maſſe du ſang, ni pour diminüer la trop grande dilatation des vaiſſeaux, en ce cas il faut inceſſamment avoir recours à une ou même à deux ſaignées du pied : dans l'un & dans l'autre des deux cas, on doit toûjours prendre le remede juſqu'à la parfaite gueriſon.

Le Sr. Wagert ſe diſpoſe à donner au Public un Traité complet de la Pleureſie. *Signé*, WAGRET.

J'ay lû l'écrit cy-deſſus, & je crois que le bien public demande qu'il ſoit imprimé & diſtribué à tous les Hôpitaux des Places du Roy. Fait à Paris ce vingt-neuviéme Septembre mil ſept cens dix-huit. CHIRAC.

